



Carte interactive UFC-Que Choisir sur l'eau du robinet dans le DOUBS....

Eau de très bonne qualité pour plus de 97% des consommateurs du Doubs :

... Mieux préserver la ressource pour une cons'eau sans modération !

À l'occasion du lancement de sa nouvelle carte interactive sur la qualité de l'eau potable en France, l'UFC-Que Choisir du Doubs publie aujourd'hui une étude montrant que plus de 97 % des Doubistes peuvent boire l'eau du robinet en toute confiance. Certains d'entre eux reçoivent en revanche une eau polluée notamment par l'Acrylamide et par le cuivre, plomb des canalisations.

En effet, sur la base des résultats officiels du Ministère de la Santé, l'UFC-Que Choisir du Doubs a passé au peigne fin les réseaux de distribution des communes du département, pour la totalité des 50 critères réglementaires.

Revue des principales pollutions rencontrées :

- **Des contaminations dues aux défauts de traitement :**

L'acrylamide constitue une cause de non-conformité. Il est présent dans l'eau de 3% *des réseaux de distribution du département du Doubs soit 19 communes*. Il contamine l'eau desservie à des consommateurs principalement ruraux.

- **Alerte sur les composants toxiques des canalisations :** des analyses réalisées dans les logements ou à certains points localisés des réseaux de distribution font apparaître la présence de **plomb, cuivre**, relargués par des canalisations vétustes, abîmées. Mais ces pollutions restent mal mesurées car du fait d'un très faible nombre de prélèvements, ces analyses isolées ne permettent pas de connaître l'exposition réelle des consommateurs.

- **Gare à une qualité de l'eau en trompe l'œil :**

Si l'eau des consommateurs échappe aux pesticides par exemple, ce n'est pas parce que l'agriculture aurait amendé ses pratiques, mais parce que l'eau subit de coûteux traitements de dépollution. Or, en France, 87% de cette dépollution est financée par les consommateurs contre seulement 6% par les agriculteurs¹, en application de l'inadmissible principe du « *pollué-payeur* »!

Pour les canalisations, si beaucoup de réseaux de distribution échappent à la sanction d'une non-conformité en plomb, c'est souvent à la faveur d'analyses en trop faible nombre, voire inexistantes.

Au vu de ces éléments, et alors qu'un consommateur sur deux déclare consommer de l'eau en bouteille quotidiennement et que les industriels entendent faire croître ce marché, l'UFC-Que Choisir du Doubs

¹ « Les agences de l'eau et la politique de l'eau : une cohérence à retrouver » - Rapport public annuel 2015 – Cour des Comptes - février 2015

appelle les Doubistes à préférer l'eau du robinet, plus économique et écologique, et à accéder librement à la carte interactive et synthétique de la qualité de leur eau potable sur www.quechoisir.org.

Par ailleurs, soucieuse de préserver cette ressource si précieuse, l'Association demande aux Pouvoirs Publics (parlementaires, agences de l'eau) :

Un audit national des composants toxiques des canalisations pour estimer le niveau d'exposition des consommateurs et dans le cas du plomb, une aide aux particuliers pour le remplacement de leurs canalisations.

MATCH Eau du robinet vs Eau en bouteille
La victoire écrasante

1 PRIX
65 fois moins chère !
0,26 €/l en moyenne
environ 0,004 €/l

2 QUALITÉ
!
Certaines eaux minérales ne sont pas recommandées pour une consommation quotidienne.

3 ENVIRONNEMENT
Effet de serre : 360 fois plus
+ de 150 000 tonnes d'emballages par an
300 km/an en moyenne